

Paris, le 1er octobre 2026



*Syndicat Autonome National des
Experts de l'Éducation Routière
et de la Sécurité Routière*
Syndicat affilié à l'UNSA

Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail du CSA de Réseau des DDI

- - - -

Le 30 Septembre 2026

Présents

Pour l'administration :

- Juliette BOSSART-TRIGNAT, DRH MI
- Wahid FERCHICHE, Sous-directeur de l'Action Sociale et de l'Accompagnement des Personnels
- Nathalie MARTIN N'DIAYE, Cheffe du BRF

Pour le SANEER & SR :

- Maxime BOURGEOIS, secrétaire national, membre de la délégation UNSA Fonction Publique

Pour l'UNSA Fonction Publique :

- Franck GARRIGUES
- Nabile BENOKBA

Le SANEER & SR était présent à la Formation spécialisée du Comité Social d'Administration de Réseau (CSAR) des DDI du 30 septembre 2026 par la voix de son secrétaire national, Maxime BOURGEOIS.

Le présent compte-rendu reprend les points concernant les IPCSR.

Fortes chaleurs

L'administration dresse un bilan positif de la mise en œuvre des directives relatives aux fortes chaleurs. Le SANEER & SR nuance ce constat : les mesures ont été très variables selon les départements et l'« intelligence locale » a parfois montré ses limites.

La DSR a souhaité valider les consignes prises localement tout en refusant de produire une note de cadrage nationale applicable à l'ensemble des services. Certains départements, y compris dans des territoires régulièrement confrontés aux fortes chaleurs, n'ont ainsi mis en place aucune mesure particulière.

Le SANEER & SR évoque le cas d'un stagiaire IPCSR sanctionné pour avoir porté un bermuda lors d'examen moto en période de canicule, alors qu'il avait préalablement obtenu l'accord oral de son DPCSR. Cette annonce a provoqué la surprise de l'ensemble de l'assemblée, y compris des représentants de l'administration.

Pour le SANEER & SR, cet épisode démontre la nécessité d'un cadrage national clair et homogène lorsque les conditions de travail et la santé des agents sont concernées.

GT audit et formation continue

Une réunion du groupe de travail audit et formation continue devait initialement se tenir en septembre. Elle est repoussée en raison de la période électorale. Aucune nouvelle réunion ne devrait avoir lieu avant janvier 2027. Le SANEER & SR prend acte de ce report mais

regrette un nouveau retard, alors même que l'administration avait affiché sa volonté d'accélérer les travaux afin d'entrer dans une phase concrète de mise en œuvre et d'établir un calendrier.

Les précédentes réunions du groupe de travail ont souvent perdu en efficacité en raison de discussions interminables sur des points de détail, alimentées par nos homologues syndicaux de FO, au détriment des objectifs principaux du groupe de travail.

[Le SANEER & SR souhaite que la reprise des travaux permette de recentrer les échanges sur les mesures concrètes à mettre en œuvre et leur calendrier.](#)

Étude santé et sécurité au travail des IPCSR

Le SANEER & SR a été reçu le 2 juillet 2026 par la sous-direction de l'action sociale et de l'accompagnement des personnels (SDASAP) de la DRH dans le cadre de l'étude consacrée à la santé et à la sécurité au travail des IPCSR. Les demandes présentées à cette occasion ont été prises en compte dans la poursuite des travaux.

Une étude interne est en cours avec le Docteur Foullon. Un cabinet d'étude doit également être désigné afin de poursuivre ce travail. De nouvelles avancées sont attendues en 2027.

[Le SANEER & SR restera attentif au déroulement de cette étude et aux mesures concrètes qui devront en découler pour améliorer la prévention des risques, la santé, la sécurité et les conditions de travail des IPCSR.](#)

Rédacteur :

Maxime BOURGEOIS

